

PLAN ENERGIE CLIMAT

- SAINT-HUBERT -

En collaboration avec





N'hésitez pas à scanner les QR codes tout au long de ce document pour de plus amples informations.

Droit d'auteur – Province de Luxembourg – Novembre 2024

Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d'auteur. Il ne peut être reproduit, distribué, ou transmis, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopié, enregistré, ou autrement, sans l'autorisation écrite préalable de la Province de Luxembourg. Toute utilisation non autorisée de ce document peut constituer une violation des droits d'auteur et entraîner des poursuites.

Editeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial Place Léopold 1 - 6700 Arlon.

1. Edito	p. 4
2. Pourquoi un plan climat ?	p. 6
3. Coordination	p. 10
4. Ma commune	p. 12
5. Bilan CO ₂	p. 16
6. Potentiel énergie renouvelable	p. 20
7. Vers la neutralité carbone	p. 24
8. Vulnérabilité du territoire	p. 26
9. Précarité énergétique	p. 30
10. Les réussites sur ma commune ..	p. 34
11. Actions	p. 38
12. Résumé	p.112

Didier NEUVENS

Bourgmestre

Les nombreux défis liés à la transition énergétique actuelle convergent vers un même objectif : préserver notre environnement pour les générations à venir.

Chaque individu, association, institution, etc. détient une partie de la solution. En effet, nous pouvons tous agir à notre échelle et dans notre quotidien pour proposer un monde meilleur pour demain. Nous tenons d'ailleurs à souligner l'implication de nombreux citoyens qui œuvrent déjà dans ce sens et nous prouvent que le changement est possible.

A travers son adhésion à la Convention des Maires, la Ville de Saint-Hubert a pris sa part de responsabilités dans la construction d'un futur durable pour l'ensemble de ses citoyens. Le présent plan d'action confirme sa volonté d'avancer collectivement dans ce sens.

Les actions menées doivent prendre en compte la problématique dans sa globalité. Par exemple, une meilleure compréhension de nos consommations via un cadastre énergétique n'est que la première étape permettant de réduire celles-ci au maximum avant de couvrir les besoins résiduels par des sources d'énergie renouvelable.

La forêt, couvrant plus de 60% de notre territoire, se présente également comme une ressource incontournable dans ce changement et nous rappelle quotidiennement l'importance de gérer de façon durable ce précieux allié.

Ce plan d'action vise à présenter les actions en cours de réalisation ou de réflexion. Une multitude d'autres initiatives pourront bien entendu venir l'enrichir par après. Ce document évolutif constitue une étape pour relever, ensemble, les défis à venir.

2.

Pourquoi
un plan
climat ?

Horizon 2030

Atteindre et dépasser les objectifs européens

La commune de Saint-Hubert est signataire de la Convention des Maires depuis le 20 mars 2014. Il s'agit du principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour, à l'horizon 2030, **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55%, améliorer la résilience des territoires aux changements climatiques, et lutter contre la précarité énergétique**. La Wallonie y est engagée depuis 2012 au travers du programme POLLEC (Politique Locale Energie Climat). Ce programme, dans lequel plus de 200

communes wallonnes sont engagées avec le soutien du Gouvernement wallon, offre un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de plans énergie climat tels que celui-ci¹.

Ce plan, dont le contenu doit être considéré comme une proposition non-figée, amenée à évoluer au fil du temps, se base sur 3 piliers d'engagement² :



Atténuation (réduction des émissions de 55%) : réduire les causes du changement climatique afin de limiter la hausse des températures à maximum 1,5°C et ainsi limiter les conséquences les plus dramatiques, en Belgique et ailleurs.



Adaptation aux changements climatiques : protéger la population et le territoire, améliorer la résilience des secteurs vulnérables face aux impacts déjà visibles des dérèglements climatiques et ceux à venir.



Précarité énergétique : veiller à n'oublier personne pour cette transition énergétique en favorisant une énergie propre et abordable pour tous.

¹ <https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/>

² Plan air climat énergie 2030 de la Région Wallonne p7

Horizon 2050

Atteindre la neutralité carbone

Le Parlement européen définit la neutralité carbone comme un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone. Un puits de carbone est tout système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone sont le sol, les forêts et les océans³.

En s'engageant dans la Convention des Maires, la commune porte la vision suivante :

«Nous, maires de toute l'Europe, nous engageons à **renforcer nos ambitions climatiques et à agir** dans un effort commun et au rythme imposé par l'évolution scientifique pour maintenir l'augmentation de la température globale en dessous de 1,5 °C,

objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris.

Notre vision consiste à agir pour que, d'ici 2050, nous vivions tous dans des villes décarbonées et résilientes d'un point de vue climatique, avec un accès à une énergie abordable, sûre et durable. Dans le cadre de l'initiative de la Convention des Maires - Europe, nous continuerons à (1) réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, (2) accroître la résilience, nous préparer aux effets néfastes du changement climatique et (3) lutter contre la pauvreté énergétique, action clé pour assurer une transition juste⁴.»



³ <https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190926STO62270/qu-est-ce-que-la-neutralite-carbone-et-comment-l-atteindre-d-ici-2050>

⁴ extrait du Document officiel d'engagement

La commune est bien consciente qu'atteindre la neutralité carbone est **un objectif ambitieux**, mais en engageant la population locale et les différents organismes, nous pouvons créer une collaboration efficace pour y parvenir. En mobilisant citoyens, entreprises et institutions locales, la responsabilité et l'engagement de chacun seront renforcés. **Cet effort collectif sera un exemple pour d'autres territoires** qui à leur tour en motiveront d'autres pour, au final, avoir une incidence positive et limiter le réchauffement climatique.

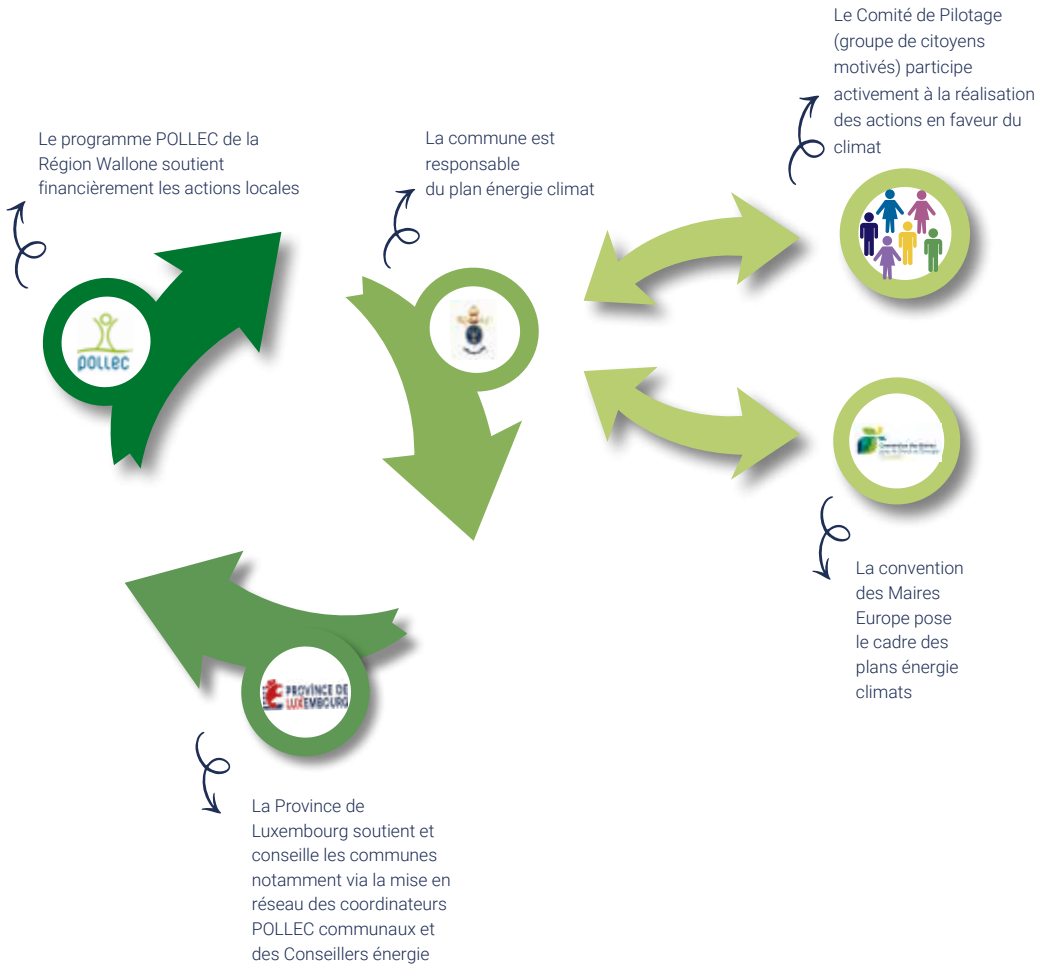


3.

Coordi-
nation

La coordination multi-niveaux

Ce plan énergie climat est l'exemple parfait de la coordination multi-niveaux. En effet, il dépend de nombreux acteurs de différents niveaux dans un objectif commun de développement d'actions locales en matière d'énergie et de climat.



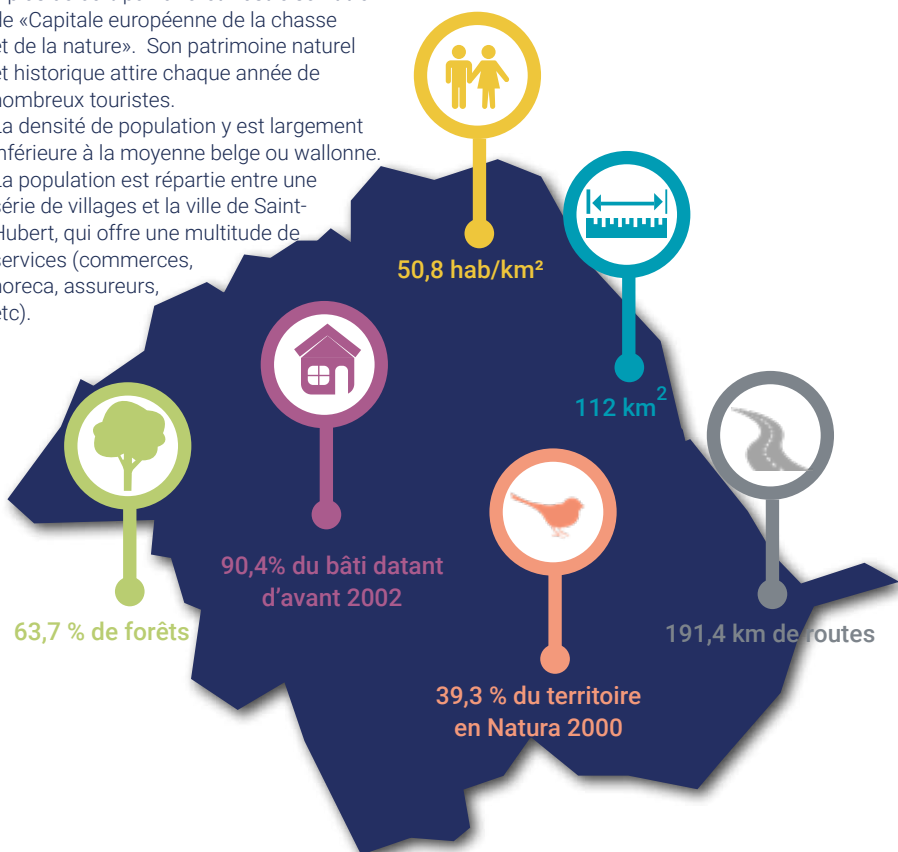
4.

Ma

commune

Saint-Hubert, une commune qui bouge !

La commune de Saint-Hubert fait partie de la Province de Luxembourg et de l'arrondissement de Neufchâteau. Situé au cœur de l'Ardenne, son territoire recouvert à plus de 60% par la forêt illustre son titre de «Capitale européenne de la chasse et de la nature». Son patrimoine naturel et historique attire chaque année de nombreux touristes. La densité de population y est largement inférieure à la moyenne belge ou wallonne. La population est répartie entre une série de villages et la ville de Saint-Hubert, qui offre une multitude de services (commerces, horeca, assureurs, etc).





La basilique de Saint-Hubert et le quartier abbatial marquent le centre historique de la ville. Différents projets, comme la rénovation urbaine, visent à mettre en lumière ce patrimoine architectural. La Grande Forêt de Saint-Hubert ainsi que ses villages au cachet ardennais typique font également le bonheur des touristes.



La commune de Saint-Hubert dispose d'atouts certains contre le changement climatique. La forêt et les prairies permettent par exemple de stocker de grandes quantités de CO₂. Les réserves en bois constituent également une ressource importante à gérer de façon durable.



Pour plus d'informations,
rendez-vous sur le site officiel
de la Commune



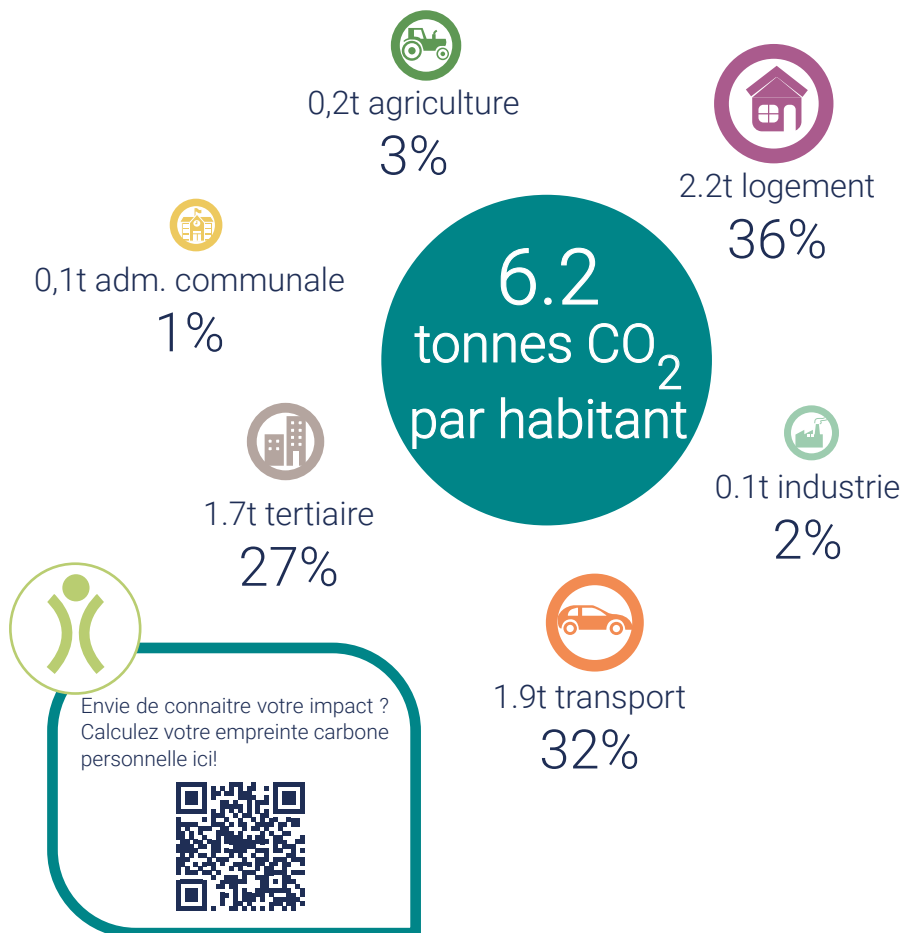
5.

Bilan CO₂

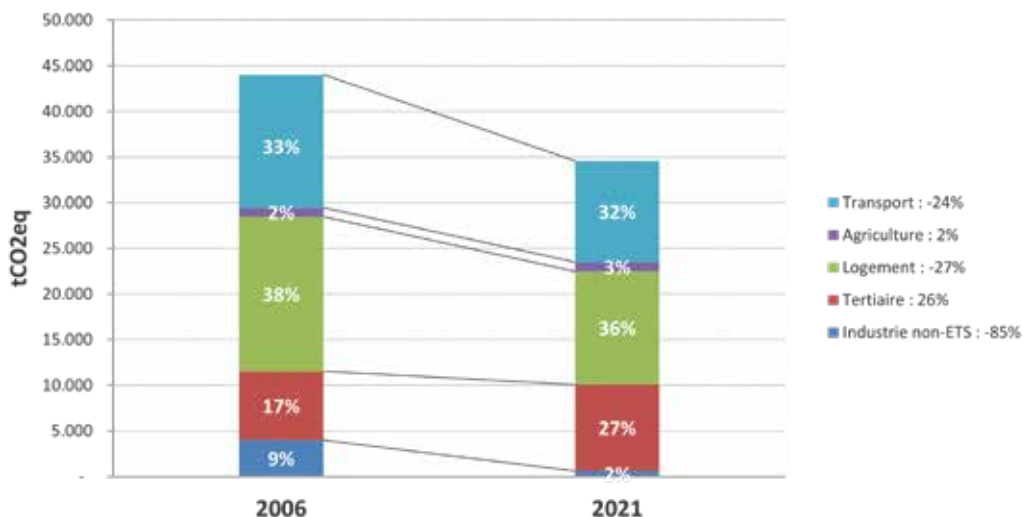
Analyse des émissions

Le Bilan CO₂ répertorie les émissions de CO₂ du territoire pour l'année 2021, derniers chiffres disponibles et représentatifs fournis par la Région Wallonne. Attention, celui-ci ne comprend que le CO₂ émis sur le territoire communal et non celui dû à l'importation alors qu'on estime que, mondialement, jusqu'à ¼ des émissions sont dues aux produits et biens importés.

Ci-dessous, vous trouverez le bilan en CO₂ de la commune, réparti en fonction des différents secteurs : Logement, Transport, Tertiaire, Industrie, Agriculture et Administration communale. Chaque secteur est représenté par un cercle dont la taille varie en fonction de son pourcentage d'émission de CO₂ par rapport au total, exprimé en tonnes de CO₂ par habitant.



Evolution des émissions de 2006 à 2021 par secteur : -21%



Le graphique ci-dessus nous montre les émissions en équivalent CO₂ sur la commune de Saint-Hubert. Les chiffres présentés sont arrondis pour une question de lisibilité. L'année 2006 est choisie comme référence pour analyser l'évolution au cours du temps. Si les émissions globales ont diminué entre 2006 et 2021, il faut garder à l'esprit que les années 2020 et 2021 furent marquées par la crise du Covid. Nous voyons que les secteurs du logement et du transport restent les secteurs les plus émetteurs sur notre commune.

Ceux-ci doivent donc être traités en priorité pour faire baisser les émissions de CO₂ de manière significative.



Une tonne de CO₂ c'est :

- 1 vol aller-retour Bruxelles- New-York⁶
- 5800 km en voiture diesel⁶ ;
- 380 l de mazout de chauffage consommés⁶ ;
- La consommation moyenne d'électricité d'un ménage wallon de 4-5 personnes en 1 an⁶ ;
- 138 repas avec du boeuf, ou 1961 repas végétariens⁶.

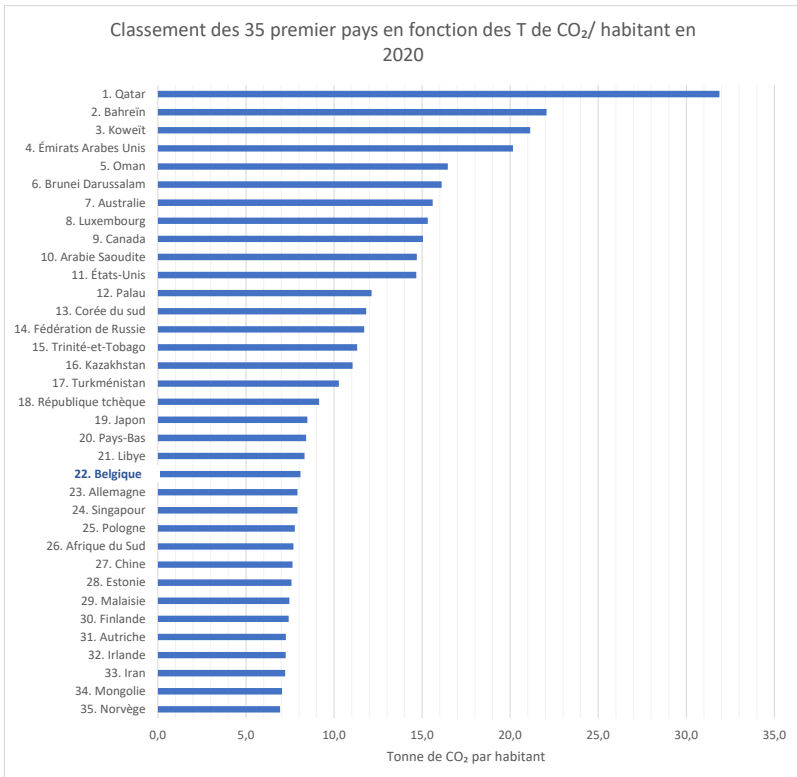
⁶ <https://www.ecoconso.be/fr/Qu-est-ce-qu-une-tonne-de-CO2>

Les émissions de CO₂ dans le monde

En 2020, la Belgique se classait au 22^e rang parmi les pays émettant le plus de CO₂ par habitant, avec 8,1 tonnes de CO₂ par personne, pour une moyenne européenne de 6,4t par personne. Ce chiffre illustre l'impact important des activités économiques et du mode de vie en Belgique sur les émissions de gaz à effet de serre.

Le classement des plus grands émetteurs de CO₂ par habitant montre clairement que les pays dont l'économie repose sur les combustibles fossiles, comme le pétrole et

le charbon, dominent les premières places. En outre, plusieurs pays européens tels que le Luxembourg, l'Allemagne, les Pays-Bas, et la Belgique apparaissent également dans cette liste : bien que moins dépendants des combustibles fossiles pour leur énergie, ces pays affichent des émissions élevées en raison de leur PIB important, de leur forte consommation, et de leur industrialisation avancée.



6.

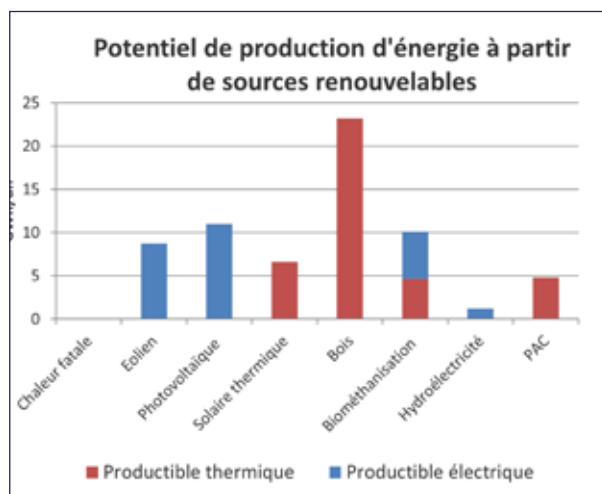
Potentiel
énergie
renouve-
lable

Estimation du potentiel technique

Le territoire communal a le potentiel pour une production d'énergie renouvelable ! Pour atteindre les objectifs européens de neutralité carbone, il faudra éviter de consommer des énergies fossiles et donc développer au maximum les énergies renouvelables afin qu'elles puissent subvenir à elles seules aux besoins en énergie du territoire. C'est pourquoi l'estimation de ce potentiel est très importante !

En matière d'énergies renouvelables, l'estimation d'un potentiel technique consiste

à poser des questions importantes en termes d'aménagement du territoire et d'utilisation de la biomasse. Quelle part de superficie territoriale est-on prêt à allouer à la production d'énergie à partir de sources renouvelables (éolien, photovoltaïque, production de biomasse) ? Quelle part des co-produits (agricoles, effluents d'élevage, déchets, etc.) peut être allouée à la production d'énergie ?



Ces potentiels ont été définis au niveau de la commune, pour chaque source d'énergie renouvelable. Ils représentent le maximum théorique « raisonnablement exploitable » selon les hypothèses choisies par l'administration.



Pour en savoir plus



Eolien



La commune de Saint-Hubert se trouvant en zone de survol de la Défense, le potentiel grand éolien de la commune est nul. Cependant, des éoliennes de petite taille pourraient être envisagées sous réserve d'une étude chiffrant le potentiel.

Biométhanisation



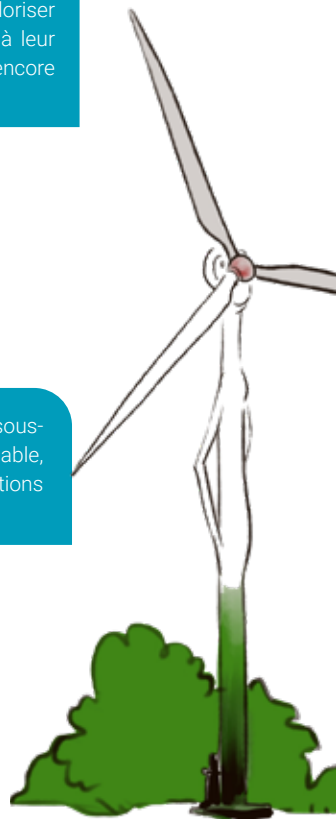
L'agriculture de notre commune étant orientée vers l'élevage, des systèmes de biométhanisation permettraient de valoriser énergétiquement les résidus de cette filière sans renoncer à leur fonction de fertilisation des sols. Ce potentiel n'est pas encore exploité.

Géothermie



La géothermie permet d'exploiter la chaleur naturelle du sous-sol. Si le potentiel sur notre commune est difficilement estimable, il s'agit d'une solution discrète et efficace pour des constructions bien isolées.

- « CAP Ruralité », Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de ruralité » édité par la Région wallonne et l'Université de Gembloux Agro-Bio-Tech (Université de Liège),
- WalOnMap, éventuellement retravaillé avec le logiciel QGIS,
- www.statbel.fgov.be, de l'office belge de statistique,
- www.walstat.iwepts.be, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie.



Hydroélectricité 85%

du potentiel disponible déjà exploité



La centrale hydroélectrique du Val de Poix utilise d'ores et déjà la force de l'eau pour produire de l'électricité. Plusieurs autres sites de la commune présentent un certain potentiel hydroélectrique. Si cette production ne peut à elle seule compenser une part importante des consommations sur la commune, cela reste une source intéressante en complément d'autres sources d'énergie renouvelable.

Solaire thermique 1%

du potentiel disponible déjà exploité



L'installation de panneaux solaires thermiques est intéressante pour des bâtiments présentant une consommation importante en eau chaude sanitaire. L'installation sur la piscine communale en est un bon exemple.

Photovoltaïque 19%

du potentiel disponible déjà exploité



Le photovoltaïque représente un potentiel important pour assurer l'approvisionnement en électricité sur notre commune de façon plus durable. Moins d'un quart de ce potentiel est actuellement exploité. La marge de progression reste donc importante, d'autant que les progrès des batteries domestiques ouvrent de nouvelles possibilités.

Bois 68%

du potentiel disponible déjà exploité



Avec plus de 60% de son territoire couvert de forêts, la commune de Saint-Hubert dispose de ressources en bois conséquentes qui constituent une ressource durable si elle est gérée de façon responsable.



7.

Vers la
neutralité
carbone

Parce que c'est possible !

La diminution des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire implique **une réduction de notre consommation d'énergie à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la transformation de nos modes de vie vers une consommation plus rationnelle**. Cela passe également par la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles, à remplacer par un recours massif aux énergies renouvelables.

La transition vers une société décarbonée repose sur le développement d'alternatives durables aux pratiques actuelles dans de nombreux domaines, notamment en termes d'infrastructure pour la mobilité active, de rénovation profonde et généralisée des bâtiments ...



Sans changements de comportement permettant de réduire les consommations, notre commune ne saurait pas couvrir ses besoins énergétiques uniquement à partir de sources renouvelables.



En favorisant la sobriété et l'efficacité énergétique, nous pourrions assurer notre approvisionnement en énergie sans avoir recours aux énergies fossiles.

L'efficacité et la sobriété énergétiques contribuent positivement à d'autres enjeux environnementaux, comme la préservation de la biodiversité, l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, la création d'emplois locaux, etc.

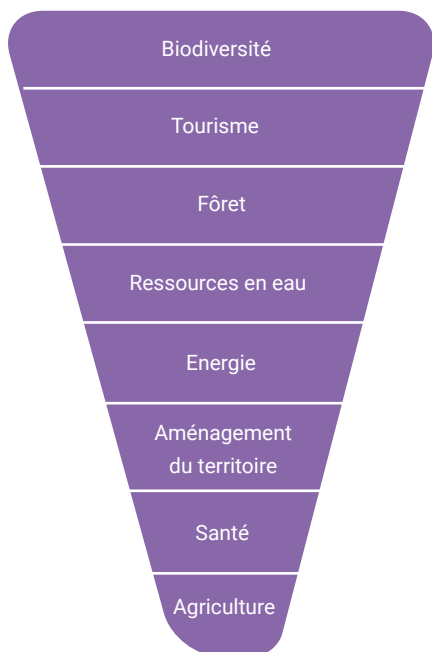
8.

Vulnérabilités du territoire

Introduction

Les effets du changement climatique se font déjà sentir. Fortes pluies, sécheresses et vagues de chaleur deviennent de plus en plus fréquentes.

Basée sur un outil développé par la Wallonie, la commune de Saint-Hubert a pu réaliser une étude des vulnérabilités de son territoire au changement climatique, et définir les principaux leviers pour s'adapter. L'étude cible 8 secteurs, ces derniers sont présentés du plus vulnérable au moins vulnérable.



Sur notre commune, la biodiversité est le secteur le plus impacté par les changements climatiques. L'étude se concentre sur 3 aspects principaux :

L'érosion de la biodiversité végétale et animale en lien avec les changements globaux ;

Le déplacement voire la diminution des aires de distribution des espèces ;

Le stress accru sur la biodiversité en lien avec l'amplification des perturbations de rythme des plantes et animaux et en lien avec les espèces invasives.

En Wallonie, presque 1 espèce sur 3 est menacée de disparition.

Face à ces enjeux, des leviers d'adaptation existent. Ce chapitre commencera par décrire l'aléa climatique majeur, pour ensuite se focaliser sur les capacités d'adaptation de la commune.



Pour plus d'informations sur l'étude de vulnérabilité, consultez l'outil «Adapte ta commune» sur ce site :



Aléa climatique majeur

Un des aléas climatiques majeurs dont notre commune pourrait souffrir est une sécheresse prolongée. Celle-ci impacterait de façon conséquente la biodiversité locale, l'agriculture ainsi que les citoyens dans leur ensemble. En effet, les espèces locales ne sont pas adaptées à des épisodes de sécheresse extrême.

En outre, les épisodes de sécheresse créent des conditions propices aux départs de feu, ce qui pourrait mettre en péril l'une des principales ressources naturelles de la commune.

Enfin, ces épisodes météorologiques extrêmes risquent de toucher davantage les personnes qui sont déjà les plus fragiles ou qui n'ont pas toujours les moyens de s'adapter aux changements (enfants, personnes âgées, public précarisé, ...).



■ Capacité d'adaptation

La capacité d'adaptation se distingue de l'atténuation car elle n'a pas pour objectif de limiter le changement climatique mais de s'adapter à celui-ci lorsqu'il se produit.

Notre commune dispose de plusieurs éléments pour faire face aux changements à venir. Les ressources naturelles présentes sur le territoire, comme la couverture forestière et les ressources en eau, peuvent permettre de faire face à ces phénomènes si elles sont gérées durablement.

Un facteur qui pourrait limiter la capacité d'adaptation de la commune de Saint-Hubert est sa capacité à mobiliser du budget. En effet, la commune est sous tutelle budgétaire et ces dépenses viennent s'ajouter à d'autres postes nécessaires. Néanmoins, une vision long-terme permet de montrer la pertinence et la rentabilité des dépenses pour l'adaptation au changement climatique.



9.

Précarité

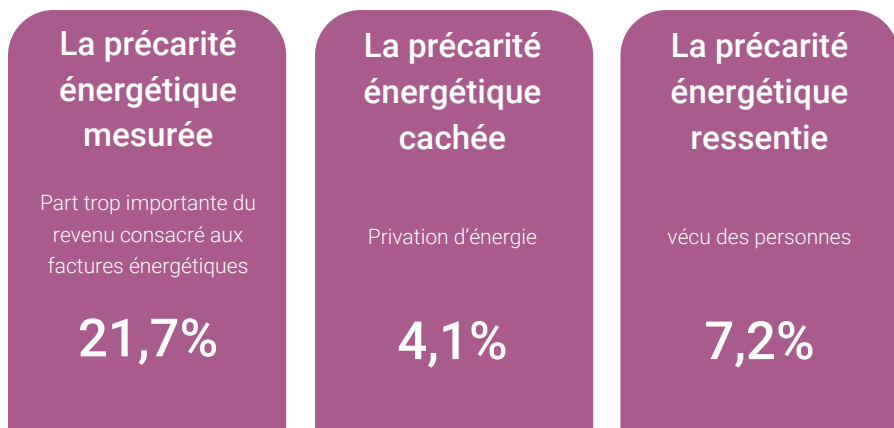
énergétique

La précarité énergétique, qu'est-ce que c'est ?

Durant l'année 2022, l'envol des prix de l'énergie a fait de cette thématique un sujet d'actualité très médiatisé. Les pouvoirs publics avaient alors dû intervenir pour protéger une part importante de la population. La précarité énergétique, sujet très peu connu a donc été rendu visible, ainsi que l'ampleur de cette dernière en Wallonie. Mais finalement, comment la définir ?

«La précarité énergétique fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie.» (Huybrechs et al., 2011)

La précarité énergétique peut-être mesurée via 3 familles d'indicateurs, les chiffres concernent la part de ménages wallons touchés en 2022 :

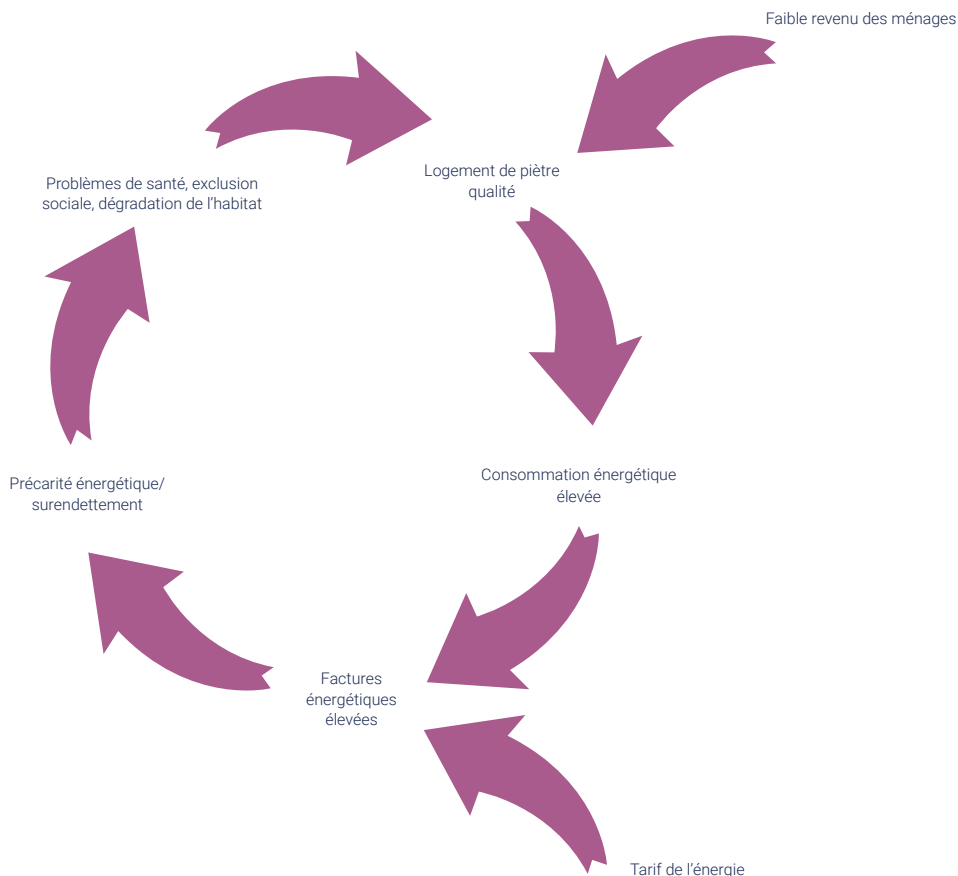


Différentes formes de précarité énergétiques peuvent toucher un même ménage, c'est pourquoi le total de la précarité énergétique en Wallonie ne correspond pas à la somme de ces chiffres. Il atteint tout de même 29,2% ! En Wallonie, presque 1 personne sur 3 est touchée par une forme de précarité énergétique !

En agrégeant à l'échelle de la Belgique, les types de ménages les plus touchés sont les personnes isolées (37,9%) et les familles monoparentales (37,4%). Concernant les individus, ce sont les seniors (plus de 65 ans) qui sont les plus touchés, ainsi que les personnes avec un souci de santé.

Les causes de la précarité énergétique

La cause la plus évidente est le faible revenu du ménage, ce qui explique pourquoi les personnes isolées et familles monoparentales (ne disposant au mieux que d'un seul salaire) sont les plus touchés. Ensuite, la hausse du coût de l'énergie est une seconde cause. En 2022, c'est cette dernière qui a fait basculer la classe moyenne dans la précarité.



Ce schéma représente le cercle vicieux qui enferme dans la précarité énergétique, avec les 2 causes présentées ci-dessus. Le faible revenu impacte le choix du logement. La crise du logement complique l'accès à celui-ci, surtout pour les faibles revenus. Lorsqu'un logement avec le nombre de chambres nécessaires est disponible, le locataire s'en contente sans chercher un PEB de qualité.

C'est alors que les problèmes commencent car moins l'habitation est performante thermiquement, plus la consommation d'énergie sera élevée. Alors, lorsque les prix s'envolent, ce sont les occupants des logements de mauvaise qualité qui plongent dans la précarité énergétique et se voient incapables de payer leurs factures d'énergie. S'ils n'ont pas d'autre choix que de couper le chauffage, apparaissent des problèmes d'humidité, de moisissure et donc de santé (causés autant par le froid que par l'humidité et la moisissure). En outre, l'humidité et la moisissure vont dégrader la qualité déjà faible du logement. Les soins de santé ayant un coût également, la masse de revenu disponible pour l'énergie diminue encore. C'est donc un sombre tableau dont les pouvoirs publics ont conscience et qu'ils cherchent à éviter.

Et dans ma commune ?

16.6%

Ménages de type
isolés de plus de
65 ans

10.8%

Ménages de type
monoparental

2.67%

Compteurs à budget
actifs pour l'électricité

Les deux premiers chiffres présentés ci-dessus nous indiquent qu'une part non-négligeable de la population de notre commune est à risque de tomber dans la précarité énergétique. La proportion de compteurs à budget actifs est bien moindre et représente probablement une petite partie des ménages en situation de précarité énergétique. Cependant, de nombreux citoyens ont recours au bois comme moyen de chauffage notamment via la pratique de l'affouage. Ceci leur permet de limiter leurs autres consommations énergétiques. Différentes aides existent via le CPAS de la Ville. Par exemple : explication et vérification des factures, analyse du droit au tarif social, etc.



Pour connaître les solutions
existantes, n'hésitez pas à
scanner le QR-code



10.

Réussites

de ma

commune

Quelques réalisations sur le territoire communal

1. Installation solaire thermique pour la piscine communale. Ce système permet de préchauffer l'eau chaude sanitaire et l'eau des bassins de natation. L'objectif est de réduire la consommation de mazout du bâtiment d'environ 8 %.



2. Création d'une voie lente entre Saint-Hubert et le village de Vesqueville. Cette réalisation permet aux usagers faibles de circuler en-dehors du trafic pendant la majeure partie du trajet.



3. Défi «Génération zéro Watt». Durant les dernières années, plusieurs écoles communales ont participé à ce défi pour sensibiliser les élèves aux économies d'énergie et réduire leurs consommations.



4. Aménagements cyclables dans le village d'Arville. Ces travaux permettent d'encourager les déplacements à vélo, notamment vers l'école du village.



5. Création d'un comité de pilotage du plan énergie-climat (comité citoyen). Ce comité se réunit plusieurs fois par an pour proposer de nouvelles actions afin de faciliter la transition énergétique sur notre commune.



6. Installations photovoltaïques sur de nombreux bâtiments communaux (exemple de l'école d'Awenne).



11.

Les

actions

Passer à l'action

Le premier objectif de la Convention des Maires est la diminution des émissions CO₂ de 55% pour 2030, ainsi que de la neutralité carbone pour 2050. Certains secteurs ne pourront que difficilement atteindre cet objectif par manque de ressources du territoire. Il faut donc réaliser l'effort maximum dans chacun des secteurs pour avoir une chance d'atteindre la neutralité carbone globale. Le développement des énergies renouvelables doit avancer en parallèle afin de satisfaire les besoins incompressibles en énergie. Le deuxième objectif est l'adaptation au changement climatique et le dernier est la lutte contre la précarité énergétique. Le Plan Energie climat, en fonction de l'état des lieux des émissions, de la vulnérabilité du territoire et de la précarité énergétique, propose une série d'actions dans le but de tendre vers ces objectifs.

Dans le cadre de la transition énergétique, un Plan Energie Climat détaillant des actions spécifiques est certes essentiel, mais il ne constitue que la fondation d'un changement plus profond et durable. **Le véritable enjeu réside dans la transformation des mentalités et l'implication active du citoyen. Ce n'est qu'en éveillant une conscience collective autour des enjeux énergétiques et environnementaux que nous pourrons induire des changements comportementaux pérennes.** L'adoption de nouvelles habitudes, plus respectueuses de notre planète, doit émaner d'une volonté partagée et les actions listées ne sauront à elles seules atteindre les objectifs fixés, c'est la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire qui mènera au succès.

Les actions présentées dans ce plan ne devront pas nécessairement être menées à l'initiative de la commune mais peuvent être prises en main par des entreprises, des citoyens ou tout autre acteur du territoire. Avant leur mise en place, elles doivent être évaluées au cas par cas afin de déterminer si elles sont encore pertinentes au niveau écologique, social et financier.



Pour chacune de ces actions, 3 gommettes vous informent de l'impact de cette action.



Action « **Atténuation** » : cette action vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre



Action « **Adaptation** » : cette action, en connaissant les vulnérabilités du territoire, est destinée à adapter ce dernier aux changements qui nous attendent dans un monde plus instable



Action visant la réduction de la « **précarité énergétique** »



Logement

- **P. 44** - Formation théorique à l'isolation ●
- **P. 58** - Participation à la campagne «La Maîtrise du feu» ●
- **P. 66** - Sensibilisation de la population à l'URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) et à la précarité énergétique ● ●
- **P. 86** - Primes communales pour l'amélioration énergétique ● ●
- **P. 96** - Thermographie par caméra thermique ● ●



Production d'énergies renouvelables

- **P. 62** - Installations photovoltaïques sur une série de bâtiments communaux ●
- **P. 74** - Champ photovoltaïque à proximité de l'aérodrome ●
- **P. 76** - Installation photovoltaïque sur des bâtiments de l'aérodrome ●
- **P. 98** - Création d'un réseau de chaleur ●



Administration communale

- **P. 42** - Stratégie immobilière visant à réduire les consommations énergétiques du bâtiment le plus énergivore du parc communal, à savoir la piscine ●
- **P. 46** - Cadastre énergétique des bâtiments communaux ●
- **P. 52** - Formation du personnel communal à l'URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) ● ●
- **P. 78** - Ureba exceptionnel pour améliorer les performances énergétiques de plusieurs bâtiments communaux ●
- **P. 80** - Possibilités de télétravail pour le personnel communal ●



Agriculture

- **P. 48** - Concertation avec le secteur agricole pour minimiser les fléaux météorologiques 🌱



Autres

- **P. 54** - Semaine de l'arbre 🌳
- **P. 56** - Une naissance un arbre 🌱
- **P. 60** - Promotion du compostage 🗑️
- **P. 64** - Défi «Génération zéro Watt» ⚡
- **P. 72** - Coupure de l'éclairage public de nuit 🌙
- **P. 90** - Participation à la campagne Be Wapp 🗣️
- **P. 92** - Participation à la Nuit de l'Obscurité 🌑
- **P. 94** - Marche pour le climat 🚶



Transport

- **P. 50** - Formation à l'éco-conduite 🚗
- **P. 68** - Création de voies lentes 🚶
- **P. 70** - Semaine de la Mobilité 🚶
- **P. 82** - Aménagements cyclables 🚲
- **P. 84** - Installation de bornes de recharge pour vélos électriques 🔌
- **P. 88** - Installation de bornes de recharge pour voitures électriques 🔌



Stratégie immobilière visant à réduire les consommations énergétiques du bâtiment le plus énergivore du parc communal, à savoir la piscine.

Si plusieurs améliorations ont été apportées à ce bâtiment, aucune planification n'a encore vu le jour. La présente action consiste à objectiver la situation actuelle, à mener une réflexion globale sur l'infrastructure et à établir un plan d'actions visant à réduire les consommations énergétiques communales ou à induire des travaux d'amélioration énergétique.





Porteur de projets

Coordinateur POLLEC
Conseiller Energie



Finances

7.000 €



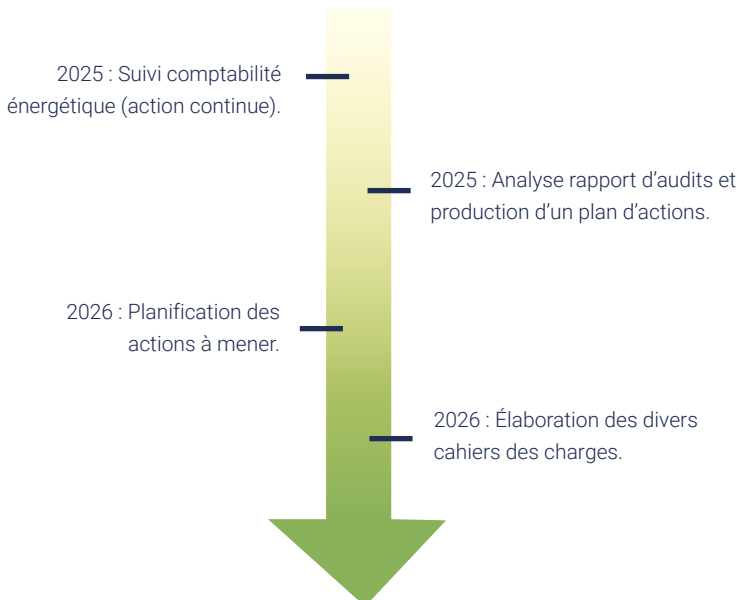
Partenaires

ASBL Sport et Culture
Bureau d'étude
Service travaux, Service finance et
marchés publics



Impacts positifs

CO2 économisé de manière directe
(travaux) et indirecte (sensibilisation des
occupants du bâtiment).
CO2 économisé de manière indirecte.





Formation théorique à l'isolation

Organisation de soirées d'information et de formations à destination des citoyens (dont une déjà organisée en 2014) avec explication des aides communales et/ou régionales possibles.

De nombreuses aides existent pour aider les citoyens à améliorer la performance énergétique de leur logement, mais ne sont pas toujours connues du grand public.





Porteur de projets

Coordinateur POLLEC
Conseiller énergie
Comité de pilotage du PAEDC



Finances

1.400 €



Partenaires

Le Trusquin
Le GAL
Guichet de l'énergie
Ecole technique à proximité
Communes voisines



Impacts positifs

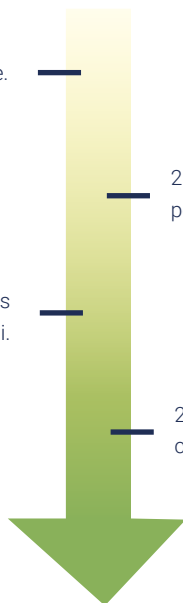
Economies de CO2 liées aux travaux d'isolation que réaliseront les participants à ces séances suite à celles-ci.
Amélioration du cadre de vie pour les habitants et de la résilience du territoire.

2024 : Relance du comité de pilotage.

2025 : Consultation des partenaires potentiels.

2025-2026 : Organisation des soirées d'information et évaluation de celles-ci.

2027 : Suivi des travaux engendrés par ces soirées d'information.





Cadastre énergétique des bâtiments communaux

Contexte: Permettre à la commune de se doter d'un outil de suivi énergétique permettant de gérer les vecteurs énergétiques de ses bâtiments afin d'agir préventivement ou rapidement sur les aspects suivants: la détection des dérives de consommation, l'évaluation de l'impact des travaux économiseurs d'énergie, l'accès facilité aux subsides disponibles en la matière, contribuer à instaurer une démarche d'URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie), agir suite aux fluctuations des prix de l'énergie... Le coordinateur POLLEC aidé du Conseiller en énergie et d'un bureau d'étude externe à l'administration établit le cadastre énergétique des bâtiments communaux, suit de manière régulière les consommations, les coûts et les éventuelles productions énergétiques, en fait rapport de manière régulière au collège communal et recommande si besoin des adaptations dans le fonctionnement des bâtiments ou des investissements à réaliser à mettre en lien avec d'éventuelles subventions. Il faudra planifier de manière régulière et constant les relevés énergétiques, les rapports au collège et les adaptations éventuelles à réaliser. De son côté, la commune montre l'exemple en ayant déjà réalisé l'audit énergétique de certains bâtiments publics, en ayant déjà investi et en continuant d'investir dans des énergies renouvelables (équipements des bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques entre-autre). Dans le cadre de la sensibilisation citoyenne au niveau énergétique, la commune se doit d'illustrer ses conseils par des exemples concrets.





Porteur de projets

Directeur Général
Coordinateur Pollec
Conseiller énergie



Finances

2.000 €



Partenaires

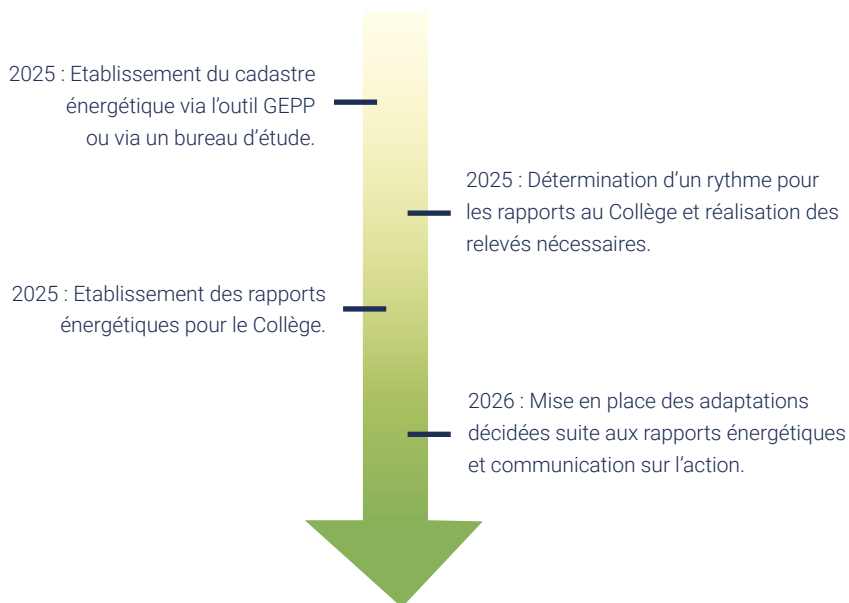
Bureau d'étude extérieur
Personnel de l'entretien des écoles
communales ou personnel de
l'enseignement
Personnel et associations qui utilisent
les bâtiments communaux



Impacts positifs

Le cadastre permet de prioriser les
travaux sur les bâtiments communaux.
Ces travaux permettront de réduire les
dépenses énergétiques, et donc les
quantités de CO2 émises.

Exemplarité de l'administration dans la
transition énergétique.





Concertation avec le secteur agricole pour minimiser les fléaux météorologiques

La concertation avec le secteur agricole local doit permettre d'identifier en quoi la commune peut aider les acteurs concernés à améliorer leurs pratiques : information, réseautage, levée des contraintes, information par rapport aux aides possibles... afin de minimiser les effets des épisodes météorologiques extrêmes, tels que les coulées de boue, l'épuisement des nappes phréatiques,... L'objectif serait d'informer, sensibiliser et de conseiller les agriculteurs du territoire qu'ils peuvent eux-aussi être acteurs face au changement climatique.





Porteur de projets

Service énergie-environnement



Finances

7.200 €



Partenaires

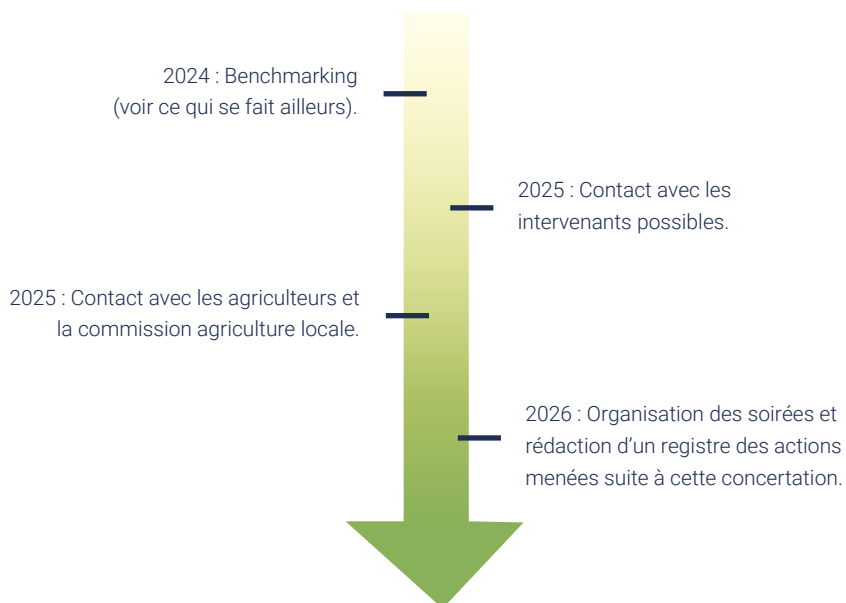
Contrat Rivière-Lesse
CIEP
Facilitateurs régionaux
Fédération des Jeunes Agriculteurs
DNF
FWA
Communes voisines, ...



Impacts positifs

Economies difficilement quantifiables car elles dépendront des actions qui seront mises en oeuvre suite à cette concertation.

Amélioration de la collaboration avec les agriculteurs.





Formation à l'éco-conduite

Formation à l'éco-conduite de 20 conducteurs par an.





Porteur de projets

Coordinateur Pollec
Conseiller énergie
Plan de Cohésion Sociale



Finances

15.400 €



Partenaires

AWSR (Agence Wallonne pour la
Sécurité Routière)
Centre de formation indépendant



Impacts positifs

Economies de CO2 liées à l'adaptation
du comportement de conduite des
participants à cette formation.

Formation des employés communaux
à titre d'exemplarité, ce qui devrait
engendrer des économies financières pour
l'administration.

2024 : Benchmarking et contact des
partenaires potentiels.

2024 : Formation du personnel
communal à titre d'exemplarité.

2025 : Evaluation de la formation et
enquête pour estimer le nombre de
citoyens intéressés.

2025 : Reproductibilité de la
formation grand public.





Formation du personnel communal à l'URE

Organisation de séances de formation à thème sur l'URE du personnel communal (et des élus) : chauffage, électricité, déchets, mobilité, etc... imaginons 4 formations par an donc 4 thématiques. Ces séances sont complétées par des supports de sensibilisation (newsletter, affiches, ...).





Porteur de projets

Pollec
Conseiller énergie



Finances

1.000 €



Partenaires

Guichet de l'énergie
Facilitateurs régionaux
Le Trusquin
Idelux



Impacts positifs

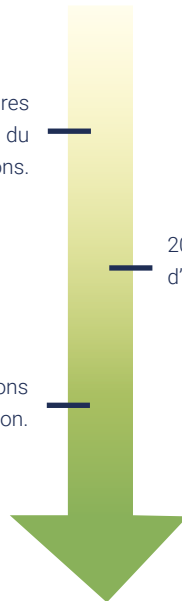
Économies liées à l'adaptation des comportements des membres du personnel communal.

Reproductibilité de ces gestes dans le privé.

2025 : Recherche de partenaires potentiels, détermination du calendrier des formations.

2025-2026 : Organisation des séances d'information.

2026 : Suivi des consommations suite aux séances d'information.





Semaine de l'arbre

Participation à la Semaine de l'arbre. Distribution de plants aux citoyens et animations dans les écoles. Les élèves participent également à une visite thématique.





Porteur de projets

Service Travaux



Finances

18.000 € dont une partie couverte par le
subside «Biodiversité».



Partenaires

DNF
Ecoles communales



Impacts positifs

Captation de CO2 grâce à la plantation
d'arbres lors de cette semaine thématique.

Amélioration du cadre de vie des citoyens
et sensibilisation à l'importance de la biodi-
versité.

Une fois par an : Introduction de la
demande de subside «Biodiversité» et
choix des essences d'arbres à distribuer.

Une fois par an : Organisation de la
distribution de plants aux citoyens.

Une fois par an : Animations
dans les écoles.





Une naissance un arbre

Participation au projet «Une naissance un arbre». La commune s'engage à planter un arbre par nouveau-né sur la commune. Ces «arbres de bienvenue» sont plantés sur un terrain public. Sur chaque arbre, une plaquette indique à quel enfant est attribué cet arbre. Des panneaux didactiques sont également à prévoir sur le site de plantation.





Porteur de projets

Service travaux



Finances



Partenaires

Asbl Les Bocages



Impacts positifs

Captation de CO2 grâce aux arbres plantés dans le cadre de cette action.

Renforcement du lien entre le politique et les citoyens.

Symbolique d'accueil des enfants.

2023 : Première édition de «Une naissance un arbre». Action récurrente annuellement.





Participation à la campagne «La Maîtrise du feu»

La commune de Saint-Hubert est ambassadeur de la campagne «La Maîtrise du feu». La commune relaie les communications de cette campagne. Des flyers d'information sur les bonnes pratiques pour se chauffer au bois sont distribués dans les Welcome Pack pour les nouveaux habitants et mis à disposition sur les présentoirs de l'Hôtel de Ville. Participation du coordinateur POLLEC au meeting des ambassadeurs de la campagne «La Maîtrise du feu». Les bonnes pratiques de chauffage au bois sont divulguées lors d'événements publics.

**Le bois bûche :
un indispensable dans la
transition énergétique
wallonne**

En Wallonie, le bois est
une énergie renouvelable
**respectueuse de
l'environnement,**
importante dans notre
transition énergétique.

Tous nos conseils sur
www.lamaitrisedufeu.be



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC



Finances

200€



Partenaires

Valbiom
Autres ambassadeurs de la campagne
«La Maîtrise du feu»



Impacts positifs

Economies de CO2 liées au changement de vecteur énergétique depuis les énergies fossiles vers la biomasse.

Promotion de la biomasse produite localement.





Promotion du compostage

Promotion des techniques de compostage et de paillage, qui permettent de réduire le volume de déchets organiques. Plusieurs citoyens ont suivi une formation d'assistants en compostage et paillage avec Idélux. Une conférence interactive a également été organisée. Une formatrice d'Idélux a présenté aux citoyens présents les avantages de ces pratiques ainsi que des conseils concrets pour obtenir un résultat optimal tant du point de vue du confort (y compris en appartement) que de l'environnement. Un concours a été organisé avec une compostière comme prix.





Porteur de projets



Finances

Eco-passeur



Partenaires

Royal Syndicat d'initiative de Saint-Hubert
Idélux-environnement



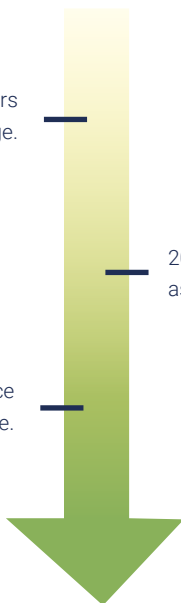
Impacts positifs

Réduction des déchets verts à récolter.
Les assistants en compostage sont également disponibles pour conseiller les autres citoyens.

2022 : Formation des deux premiers assistants en compostage.

2023 : Formation de deux nouveaux assistants en compostage.

2024 : Organisation d'une conférence sur le compostage et le paillage.





Installations photovoltaïques sur une série de bâtiments communaux

Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'une série de bâtiments communaux (écoles, Maison Citoyenne, ...) pour une puissance totale de 135 kWc.





Porteur de projets

Eco-passeur



Finances

187.145 € dont un subside de 50.000 € (FIC)



Partenaires

Ecoles communales



Impacts positifs

Ces installations photovoltaïques permettent de compenser les consommations électriques de certains bâtiments communaux et donc de réaliser des économies financières et environnementales.

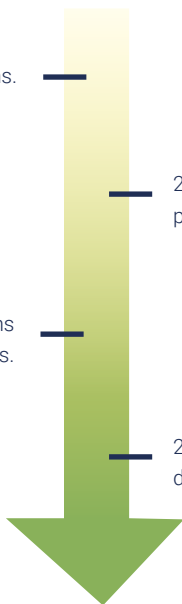
Exemplarité de l'administration dans le développement des énergies renouvelables.

2017 : Premières installations.

2018 : Installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs écoles.

2019 : Nouvelles installations sur d'autres écoles.

2021 : 5 nouvelles installations sur des bâtiments communaux divers.





Défi «Génération zéro Watt»

Participation de plusieurs écoles de la commune au défi «Génération zéro Watt». L'objectif de ce challenge est de sensibiliser les enfants aux économies d'énergie.





Porteur de projets

Eco-passeur



Finances

50 € par édition



Partenaires

Ecoles de la commune de Saint-Hubert
EGenergy
Nathalie Monfort (Ingénieur conseils)



Impacts positifs

Economies d'énergie de 21 % en moyenne dans les écoles participant au challenge.

Reproductibilité des bons gestes à la maison.

Par la suite, les enfants peuvent inciter leurs parents à économiser l'énergie.

2014-2015 : Première édition avec l'école d'Arville.

2015-2016 : Participation de l'école de Vesqueville.

2017-2018 : Participation de l'école d'Hatrival.

2019-2020 : Participation de l'école d'Awenne.

2024-2025 : Nouvelle participation de l'école d'Arville.





Sensibilisation de la population à l'URE et à la précarité énergétique

Sensibilisation de la population à l'URE (Utilisation Rationnelle de l'Énergie) grâce à l'organisation de soirées ciné-débats ou tables rondes, d'ateliers en collaboration avec le CPAS et à la création et la diffusion de communications sur ces sujets, atelier pour les enfants lors de l'évènement «Place aux enfants», etc.





Porteur de projets

Coordinateur POLLEC



Finances

1.500 €



Partenaires

CIEP
CPAS



Impacts positifs

Economies suite à l'adoption des bons gestes pour économiser l'énergie.

Renforcement du lien social entre les habitants de la commune.

2024 : Prise de contact avec les partenaires potentiels.

2025 : Communications vers les citoyens et organisation d'un ciné-débat sur la précarité énergétique.

Action récurrente.



Création de voies lentes

Réalisation de voies lentes permettant de relier plus facilement Saint-Hubert et les villages de Vesqueville et Hatrival à vélo et à pied. Obtention du label commune piétonne récompensant le réseau disponible pour les piétons.





Porteur de projets

Service développement rural



Finances

800.281 € dont un subside de 472.864 €



Partenaires

IDELUX
Province de Luxembourg
CPAS



Impacts positifs

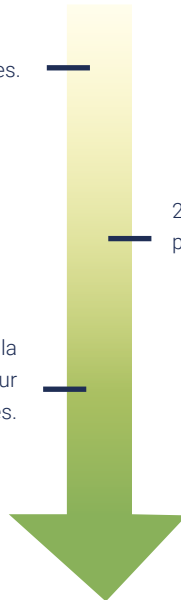
Economies de CO2 suite au transfert modal de la voiture vers le vélo ou la marche à pied.
Renforcement de l'attrait touristique de la commune.

Amélioration du cadre de vie des habitants, notamment par la plantation d'arbres fruitiers le long des voies lentes.

2022 : Inauguration des voies lentes.

2022 : Placement d'affiches BeWapp et plantation d'arbres le long du tracé.

2025 : Activité à vélo durant la Semaine de la mobilité pour promouvoir les voies lentes.





Semaine de la Mobilité

Organisation d'évènements publics dans le cadre de la Semaine de la Mobilité : conférence sur la mobilité électrique, balade nature pour promouvoir la marche à pied, tests de voitures électriques, communications, ...





Porteur de projets

Coordinateur POLLEC



Finances

3.000 €



Partenaires

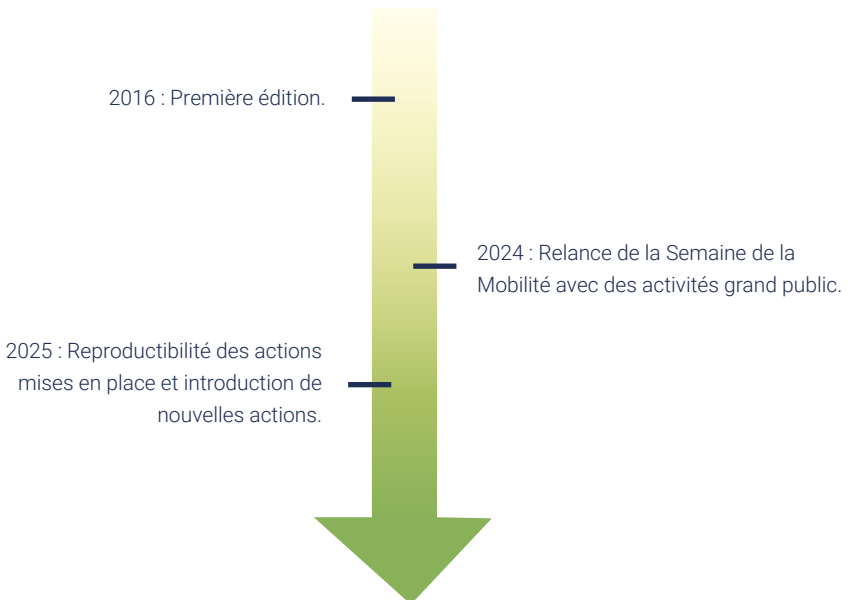
Canopea (Fédération d'associations
environnementales)
CRIE



Impacts positifs

Economies de CO2 grâce aux changements
de comportement induits.

Prise de conscience de l'impact des diff-
rents moyens de transport et des alterna-
tives possibles.





Coupure de l'éclairage public de nuit

Extinction de l'éclairage public entre minuit et 05h00 du matin en semaine sur le territoire de la commune. L'éclairage est maintenu le weekend et les jours fériés.





Porteur de projets



Finances

Service travaux



Partenaires

ORES



Impacts positifs

Diminution de la consommation électrique liée à l'éclairage et amélioration du cadre de vie (diminution de l'impact de l'éclairage sur la qualité du sommeil, ...).

Economies financières importantes pour la commune.

2022 : Début de la coupure.





Champ photovoltaïque à proximité de l'aérodrome

Création d'un champ photovoltaïque sur un terrain proche de l'aérodrome. Volonté de mettre sur pied une communauté d'énergie afin que plusieurs entités du territoire de la commune puissent bénéficier de la production.





Porteur de projets

Directeur Général
Ecopasseur
Coordinateur POLLEC



Finances

178.800 €



Partenaires

Perpetum
WattElse



Impacts positifs

Production d'énergie renouvelable et mise à disposition de celle-ci au niveau local.

Exemplarité de l'administration dans le développement d'énergies renouvelables.

2024 : Lancement du projet.

2025 : Abandon du projet par souci de cohérence avec le refus de plusieurs champs photovoltaïques proposés par des particuliers. Une installation photovoltaïque sur des bâtiments de l'aérodrome est néanmoins prévue.



Installation photovoltaïque sur des bâtiments de l'aérodrome

Installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments du site de l'aérodrome de Saint-Hubert.





Porteur de projets

Eco-passeur



Finances

63.919 €



Partenaires

Aérodrome de Saint-Hubert



Impacts positifs

Production locale d'énergie verte.
Exemplarité de la commune dans le
déploiement des énergies renouvelables.

2024 : Lancement du projet.

2025 : Mise en service de 2 installations pour
une puissance totale de 91 kWc.





Ureba exceptionnel pour améliorer les performances énergétiques de plusieurs bâtiments communaux

Travaux de rénovation via un UREBA exceptionnel sur les bâtiments suivants :

Hôtel de ville : chaudière et châssis

Musée P.-J. Redouté : chaudière et châssis

Piscine communale : châssis

Ecole maternelle de Vesqueville : châssis





Porteur de projets



Finances

Eco-passeur



Partenaires



Impacts positifs

Diminution des consommations énergétiques des bâtiments communaux concernés et amélioration du confort pour les occupants.

2013 : Premiers travaux.

2021 : Derniers travaux de cette série.
D'autres séries de travaux sont à prévoir en fonction notamment des subsides disponibles.



Possibilités de télétravail pour le personnel communal

Des possibilités de télétravail sont offertes aux membres du personnel communal.





Porteur de projets

Directeur Général



Finances



Partenaires

Service informatique



Impacts positifs

Diminution des émissions de CO₂ liées aux déplacements domicile-travail.
Amélioration de la qualité de vie pour les membres du personnel.

2020 : Lancement de cette mesure suite à la crise du Covid.





Aménagements cyclables

Aménagements cyclables réalisés dans le village d'Arville pour faciliter les déplacements à vélo, surtout vers l'école. Aménagements complétés par des plateaux ralentisseurs et un abri pour vélos.





Porteur de projets

Service mobilité



Finances

450.743 € dont un subside de 150.000 € (programme PIWACY).



Partenaires



Impacts positifs

Promotion de la mobilité douce, notamment pour les enfants.

Impact positif sur le tourisme à vélo.

2024 : Réalisation des aménagements grâce à un subside du programme PIWACY.





Installation de bornes de recharge pour vélos électriques

Installation de deux bornes de recharge pour vélos électriques devant la Maison du Tourisme.





Porteur de projets

Service rénovation urbaine



Finances

2.583 € dont un subside de 1.549 €
(Région Wallonne)



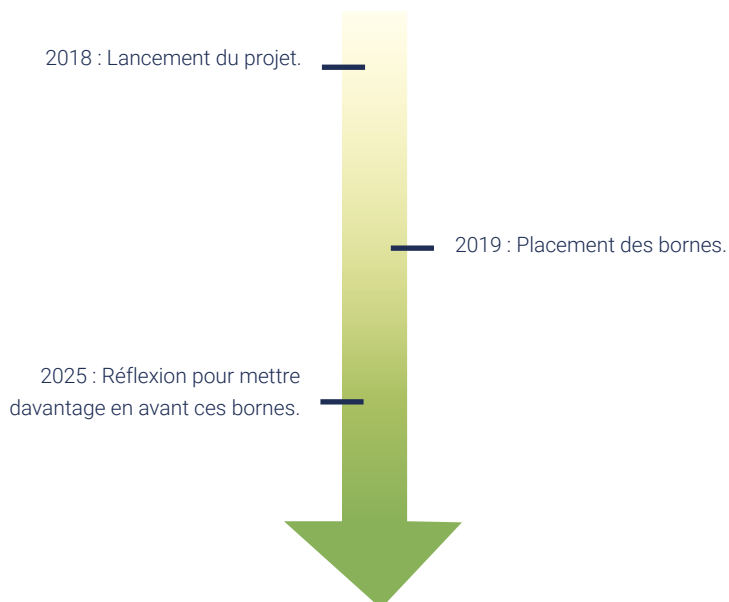
Partenaires

Maison du Tourisme



Impacts positifs

Facilitation des déplacements en vélos élec-
triques, notamment pour les touristes.





Primes communales pour l'amélioration énergétique

Primes communales accordées pour des travaux visant l'économie d'énergie (isolation, protections solaires, ...) ou la production d'énergie «verte» (panneaux photovoltaïques, ...).



Porteur de projets

Eco-passeur



Finances

Environ 6.500 € par an



Partenaires



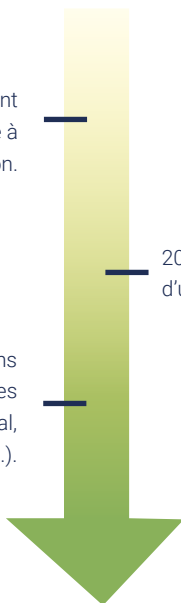
Impacts positifs

Soutien à l'amélioration énergétique des logements. Économies de CO2 suite aux travaux réalisés.

2019 : Modification du règlement existant sur l'octroi d'une prime à l'amélioration d'une habitation.

2020 : Modification du règlement sur l'octroi d'une prime à l'amélioration d'une habitation.

Action récurrente : Communications pour faire connaître les primes disponibles (via le bulletin communal, lors d'événements publics, ...).





Installation de bornes de recharge pour voitures électriques

Installation de 8 bornes de recharge pour voitures électriques d'une puissance de 22 kW chacune.





Porteur de projets

Eco-passeur



Finances

Bornes financées par la Région Wallonne via le Plan de Relance de la Wallonie.



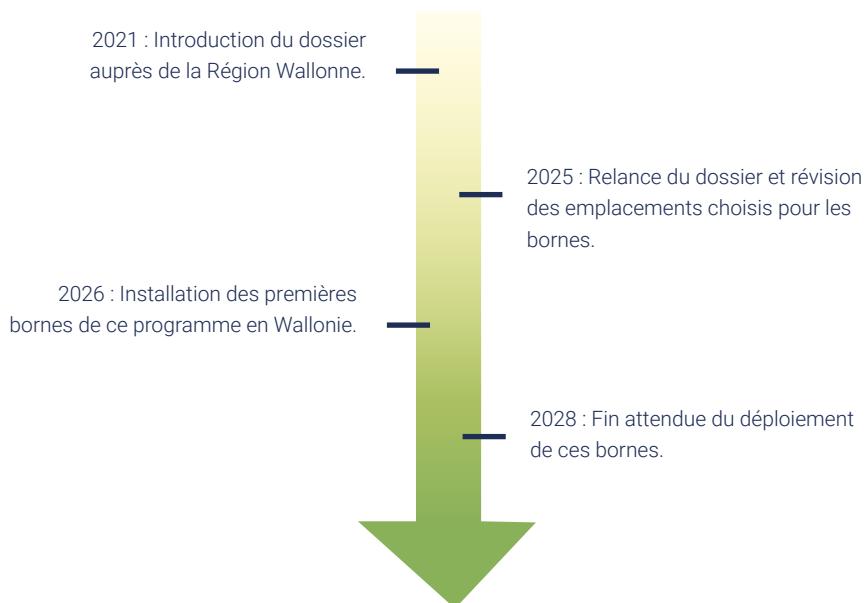
Partenaires

Idélux projets publics



Impacts positifs

Facilitation de l'adoption de voitures électriques par la population grâce à la mise à disposition de bornes de recharge publiques.





Participation aux campagnes Be Wapp

Participation aux campagnes Be Wapp incluant des actions de sensibilisation (affiches pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets, panneaux d'affichage dans les champs, ...), la distribution de cendriers de poche, de sacs à déjections canines, de poubelles pour voiture, etc et la promotion du Grand Nettoyage annuel et l'accompagnement des Ambassadeurs de la propreté.

Be
WaPP



Porteur de projets

Eco-passeur



Finances

Financé par Be Wapp



Partenaires

Associations locales
Maison de jeunes
Agriculteurs
Ecoles
Collectifs citoyens

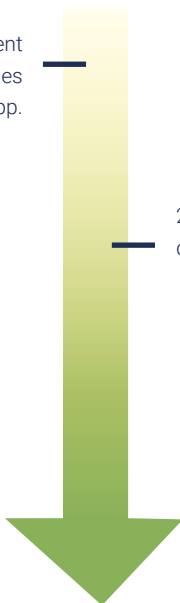


Impacts positifs

Amélioration du cadre de vie et renforcement du lien social entre les participants.

Action récurrente annuellement depuis le lancement des campagnes Be Wapp.

2025 : Participation d'une équipe du personnel communal.





Participation à la Nuit de l'Obscurité

Organisation d'activités de sensibilisation à la pollution lumineuse, balades sensorielles pour montrer l'impact de l'éclairage, communications pour sensibiliser aux effets néfastes de l'éclairage nocturne. Ces activités permettent de sensibiliser aux impacts de l'éclairage tant pour la vie sauvage que pour les habitants.





Porteur de projets

Coordinateur POLLEC



Finances

4.000 €



Partenaires

ASCEN asbl
CRIE
Guides nature locaux
Natagora
Astronomes locaux



Impacts positifs

Sensibilisation aux conséquences de l'éclairage sur les consommations énergétiques, la biodiversité et les observations astronomiques.

2024 : Activité de sensibilisation animée par le CRIE de Saint-Hubert avec sortie sur le terrain.

2025 : Nouvelle édition en collaboration avec des astronomes locaux.



Marche pour le climat

Marche pour le climat organisée en décembre 2023. 360 élèves de l'enseignement primaire y ont participé.





Porteur de projets

Ville de Saint-Hubert



Finances

4.000 €



Partenaires

Ecoles de la commune



Impacts positifs

Prise de conscience des enfants qui pourront relayer le message dans leurs familles.

Action médiatisée permettant de mettre la question climatique sur le devant de la scène.

2023 : Organisation de la
marche pour le climat.





Thermographie par caméra thermique

Le coordinateur POLLEC communal propose une analyse thermographique par caméra thermique pour les bâtiments situés sur le territoire de la commune. La visite se fait pendant la saison de chauffe et sur demande du ou des propriétaire(s). L'objectif est d'aider les habitants à repérer les points faibles de l'isolation de leur bâtiment afin de prévoir des travaux d'amélioration.





Porteur de projets

Coordinateur POLLEC



Finances

Prêt gratuit d'une caméra thermique par la Province de Luxembourg.



Partenaires

Province de Luxembourg
Communes limitrophes



Impacts positifs

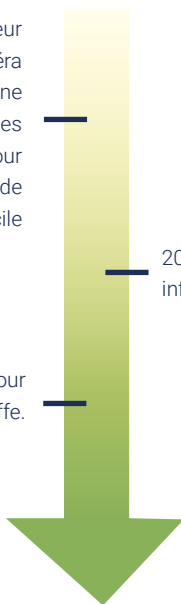
Prise de conscience des citoyens concernant les performances de leur logement.

Information sur les méthodes d'isolation, les primes disponibles, ...

2025 : Formation du coordinateur POLLEC à l'utilisation d'une caméra thermique. Réalisation d'une brochure présentant les primes communales et régionales pour le logement. Première édition de thermographies à domicile

Action à réitérer pour chaque saison de chauffe.

2026 : Seconde édition et mise à jour des informations présentées.





Création d'un réseau de chaleur

Installation d'une chaufferie bio-masse et d'un réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments du quartier de la piscine communale.





Porteur de projets

Coordinateur POLLEC
Eco-passeur



Finances

1.000.000 € (estimation globale du projet)



Partenaires

Fondation Rurale de Wallonie
Centre sportif de Saint-Hubert



Impacts positifs

Changement de vecteur énergétique de plusieurs bâtiments communaux (mazout vers biomasse).

Réduction du bilan carbone de ces bâtiments.

2015 : Première étude de pertinence réalisée par la Fondation Rurale de Wallonie.

2025 : Relance et modification du projet initial.



12.

Résumé

Les chiffres clés

-55%

Ce plan Energie-Climat vise une réduction de 55% des émissions de Gaz à Effet de serre en 2030, et la neutralité Carbone en 2050

6.2TCO2/habitant

Les émissions moyennes annuelles de CO2 par habitant de la commune de Saint-Hubert sont de 6.2 t, ce qui est inférieur à la moyenne Wallonne (7.9 t).

Le logement est le principal secteur émetteur de gaz à effet de serre sur notre commune. En effet, il est responsable de 36 % des émissions.

Entre 2006 (année de référence) et 2021, les émissions de CO2 sur notre commune ont diminué de

21%

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le plan d'action Energie-Climat se base sur des actions qui se répartissent dans tous les secteurs (logement, transport, Industrie, agriculture, tertiaire et administration communale), il est composé de

29 actions

Une analyse des potentiels techniquement exploitables montre que la source d'énergie renouvelable principale sur le territoire serait le bois, avec un potentiel de

23GWh/an

Au moins 27%

des habitants de la commune se retrouvent dans une situation « à risque » de précarité énergétique, il s'agit notamment des ménages composés d'une personne seule de plus de 65 ans, ainsi que des familles monoparentales.

Malgré ces actions, le climat continuera de changer, et sera plus imprévisible à l'avenir ! C'est pourquoi nous devons dès maintenant prévoir des stratégies d'

Adaptation au climat de demain

Le coordinateur POLLEC communal est le responsable communal de ce plan d'action.

Si vous avez une question ou un projet qui peut s'intégrer dans ce plan, contactez-le !

Ville de Saint-Hubert

Place du marché, 1

6870 Saint-Hubert

Tél. : 061/26.09.63

thierry.blondlet@saint-hubert.be



En cohérence avec les valeurs du Plan Energie Climat, toutes les illustrations de ce document sont des œuvres uniques, créées exclusivement pour cet ouvrage par un artiste local.